

Distripost Press

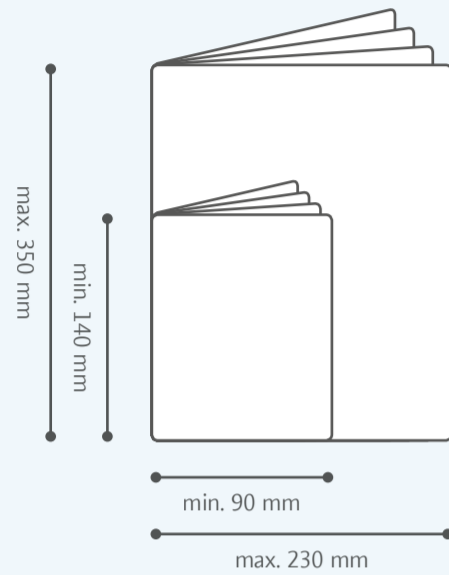
Tout savoir pour passer votre commande

Version 2015



1. Création

A À quoi faire attention lors de la création?



- **Dimensions:** minimum 90 x 140 mm, maximum 230 x 350 mm (si dimensions différentes, veuillez nous consulter au préalable)
- **Format:** carré ou rectangulaire
- **Matériel:** papier d'un grammage min. de 80 g/m² (pour un envoi d'une seule page)
- **Épaisseur maximum:** 8 mm
- **Poids maximum:** 130 g
- **L'envoi:** doit être en papier, pliable et empilable

B Plus de possibilités?

Vous pouvez choisir l'option payante "Format Spécial" si votre envoi possède l'une des caractéristiques suivantes:

- un envoi de forme autre que carrée ou rectangulaire;
- un envoi composé de différentes parties (peut être évité en pliant l'envoi);
- un envoi emballé sous blister ou film plastique.

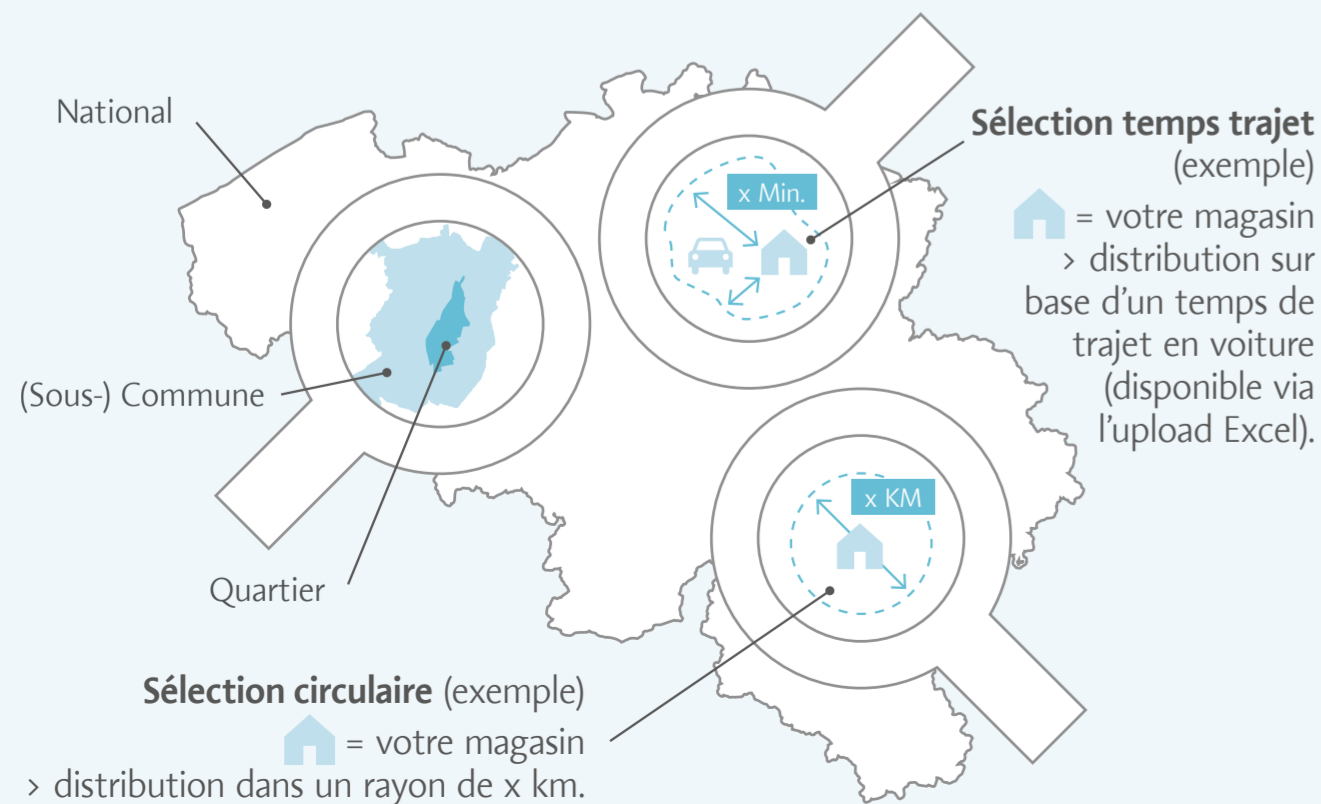
C Un autocollant sur la boîte aux lettres?

Vos envois commerciaux seront envoyés uniquement aux boîtes sans autocollant :



2. Sélection

A Possibilités de sélection



3. Planning

A Comment passer une commande?

Via votre Account Manager.

Besoin d'aide ?

- Contactez votre **account manager**.
- Par e-mail à l'adresse distripost@bpost.be.
- Par téléphone au service clients : **02 201 11 11**.

Pour profiter des conditions mentionnées dans votre convention Distripost, vous devez toujours effectuer une commande centrale.

Pour pouvoir passer votre commande, vous devez avoir :

- le poids de votre envoi
- la période de distribution souhaitée
- la zone de distribution

Différentes langues ou versions ?



- Langue / Version n° 1 → 1^{ère} commande
- Langue / Version n° 2 → 2^{ème} commande

B Quand?

A partir du 15 août, demande de planning annuel pour l'année qui suit. Planification selon les règles de priorité «First in, first out» et en fonction des disponibilités.

L	M	M	J	V	Slots
✓	✗	✓	✗	✗	1
✓	✗	✓	✓	✓	2
✓	✗	✓	✓	✓	3

✗ Réservé ✓ Libre

C Choisir la période de distribution?

Jour(s) précis de distribution : vous réservez un/des jour(s) spécifique(s) (consécutifs) pour la distribution.

D Confirmation de votre commande

2 semaines avant la distribution, vous recevez une confirmation de la commande avec le nombre final de boîtes et les documents nécessaires pour préparer correctement le dépôt.

Veuillez vérifier vos coordonnées de facturation et les détails de votre commande, dès que vous recevez la confirmation de commande. Prévenez, en cas de fautes éventuelles, notre service clients endéans les 48 h via **02 201 11 11** ou via distripost@bpost.be.

4. Paiement

Vous avez le choix parmi plusieurs modes de paiement :

A Paiement en ligne via



OU

B Au moment du dépôt, sur place



OU

C Au minimum 5 jours ouvrables avant le dépôt



OU

D Si votre contrat le permet, un paiement en différé est possible.

N'oubliez pas les taxes communales :

La distribution de toutes-boîtes est soumise à des **taxes communales**. Le montant de ces taxes varie d'une commune à l'autre (et est calculé en fonction du format et du poids de votre envoi).

Lors de la confirmation de votre commande, nous vous envoyons un **résumé des taxes** qui :

- Reprend le nombre de boîtes par commune
 - Vous permet de remplir votre déclaration pour chaque commune.
- Ces taxes communales peuvent être **calculées** :
- Via une demande à chacune des administrations communales concernées
 - Via une des entreprises spécialisées. Vous trouverez leurs coordonnées sur www.bpost.be/distripost - questions pratiques.

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez-nous

Service clients : **02 201 11 11**
 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30)

@ distripost@bpost.be

Téléchargez la version complète du Guide MassPost :

www.bpost.be/masspost

Distripost Press

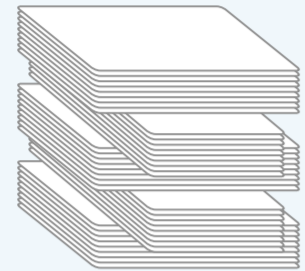
Tout savoir sur le dépôt de votre envoi

Version 2015



5. Préparation de votre envoi

A Un dépôt contient différentes liasses



← Une liasse...

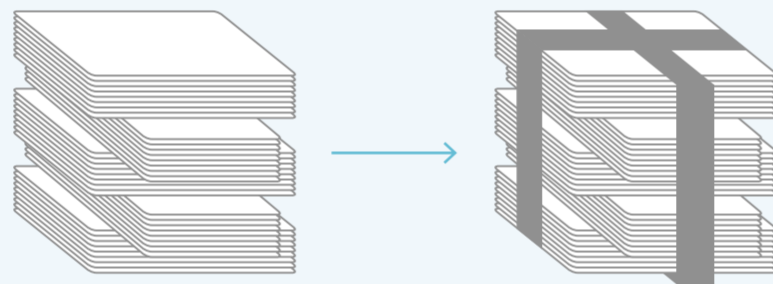
- pèse maximum 7 kg
- peut être constituée de plusieurs paquets



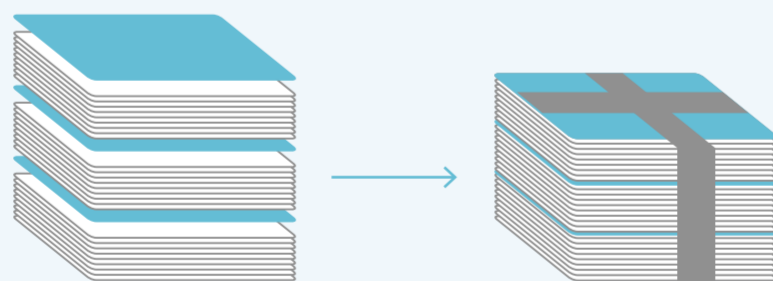
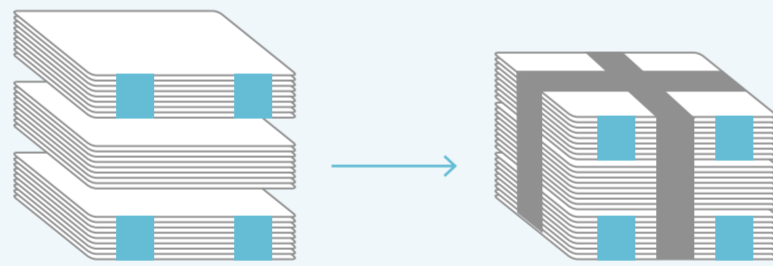
← Un paquet = 50 ou 100 envois

B Il y a 2 méthodes pour emballer vos envois toutes-boîtes :

1. Empilés en croix



2. Marquage clair (par ex. page de garde)



Dans les deux cas :

- les liasses doivent être de forme identique et comporter le même nombre d'exemplaires ;
- les liasses ne peuvent pas être emballées (dans des boîtes en carton, avec des bandes métalliques, ni avec du film plastique...).

S'il apparaît, lors du dépôt, que votre envoi ne réunit pas les conditions requises, votre commande peut être bloquée et des frais supplémentaires de conditionnement peuvent être imputés.



6. Dépôt

A Où et quand effectuer le dépôt ?

Au lieu de dépôt et à la date mentionnés sur votre confirmation de commande. Prenez toujours un rendez-vous par téléphone (numéro repris sur votre confirmation de commande).

B Comment effectuer correctement le dépôt ?

Pour effectuer correctement un dépôt, munissez-vous des documents suivants :

- la confirmation de commande que vous avez reçue par e-mail ;
- deux exemplaires de vos envois ;
- un exemple de la liasse remise ;
- un exemple du paquet remis.

Le dépôt doit se faire selon les conditions (nombre d'envois, traitement, endroit et date du dépôt) qui figurent sur la confirmation de commande.

Vous recevez la confirmation de commande définitive au plus tard deux semaines avant la distribution.

C Comment identifier les palettes et conteneurs ?

Vous avez reçu une ou plusieurs lettre(s) d'identification de palette au moment de la confirmation de commande définitive. Chaque palette (ou conteneur) doit être munie de la lettre d'identification correspondante.

Les informations suivantes sont **déjà préremplies** :



- numéro ID
- MassPost / (Hyper)Centre de destination
- nombre total d'envois pour ce MassPost / (Hyper)Centre
- nombre d'envois par paquet
- lieu de dépôt

Sur la lettre d'identification de palette, vous devez **encore compléter vous-même** les informations suivantes :

- nombre de palettes / conteneurs + numérotation
- nombre de couches par palette / conteneur
- nombre de liasses par couche
- nombre de paquets par liasse

D Quelles sont les conditions de dépôt ?

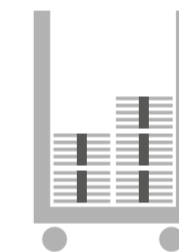
Dans votre MassPost / (Hyper)Centre

	Préparation complète du dépôt (jusqu'à 1j avant distribution)
Quoi ?	• À séparer selon les nombres repris dans la lettre d'identification de palette ou dans la liste de tri.
Où ?	• Si plusieurs zones de distribution : dans chaque MassPost / (Hyper)Centre de destination = centre de tri dans lequel se trouvent les bureaux de distribution concernés (repris sur votre confirmation de commande). • Si un seul et unique bureau de distribution : dans le MassPost / (Hyper)Centre de destination.
Comment ?	• Triés par zone de distribution  OU  (Si un seul et unique bureau de distribution)

Conditionnement



Bacs bleus :
• poids max. : 12 kg



Conteneurs à roulettes :
• poids max. : 400 kg
• quantité de bacs max. : 24

Les conteneurs à roulettes et les bacs bleus sont à disposition ou à commander dans votre MassPost / (Hyper)Centre.

Une adaptation de poids est acceptée au moment du dépôt (max 130 g).

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez-nous

Service clients : ☎ 02 201 11 11
(du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30)

@ distripost@bpost.be

Téléchargez la version complète du Guide MassPost :

 www.bpost.be/masspost